

Critique d'une étude du marché du miel canadien

Gilles DesRochers

Volume 33, Number 4, January–March 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001288ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001288ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

DesRochers, G. (1958). Critique d'une étude du marché du miel canadien. *L'Actualité économique*, 33(4), 672–675. <https://doi.org/10.7202/1001288ar>

En 1957, 15 zones donnent lieu à un excédent modéré et 5 seulement se trouvent en équilibre. En Ontario, par contre, il y avait 15 zones à excédents en 1954 et 17 en équilibre, alors qu'en novembre 1957, il n'y aurait encore que 10 zones à excédents, et 23 zones resteraient en équilibre. La situation paraîtrait donc nettement plus défavorable actuellement dans les Maritimes qu'elle ne l'était en 1954, l'inverse prévaudrait en Ontario. Du moins à première vue. En fait si on réunit les renseignements fournis par les taux de chômage par région aux renseignements fournis par les relevés de l'état du marché du travail dans les 109 zones de la *Gazette du Travail*, on en arrive aux conclusions suivantes: par rapport à 1954, dans toutes les provinces le chômage était plus important en 1957 qu'il ne l'était en 1954; à l'intérieur des provinces la répartition géographique du sous-emploi serait à peu près la même, avec cependant une dispersion par zone plus marquée dans les Maritimes et une concentration nettement plus sensible en Ontario.

Pierre HARVEY

**Critique d'une
étude du marché
du miel canadien**

Dans une étude sur le marché du miel au Canada¹, M. Marc Horguelin attribue la régression de ce marché, c'est-à-dire la baisse de la production, la disparition des exportations et l'apparition des importations de miel, à divers facteurs conditionnant l'offre de ce produit.

La baisse des rendements des exploitations apicoles est attribuée aux modifications survenues dans le type d'agriculture pratiquée au Canada: «La mécanisation agricole qui accélère le rythme des moissons et prive les abeilles des plantes mellifères qui sont à la base de la production du miel²» et «la spécialisation botanique qui conditionne la production de miel³». Selon l'auteur, la baisse de la production depuis 1939, serait due à la baisse des rendements agricoles, à la baisse relative du prix du miel et à la hausse des coûts de production qui auraient forcé un grand nombre de producteurs à abandonner la production devant la réduction de la marge de profit par livre et la baisse du revenu net qui l'accompagne.

1. Marc Horguelin, «Tendance régressive du marché du miel canadien», *L'Actualité Économique*, XXXIII^e année, octobre-décembre 1957, no 3, pp. 460-471.

2. *Idem*, p. 467.

3. *Idem*, p. 468.

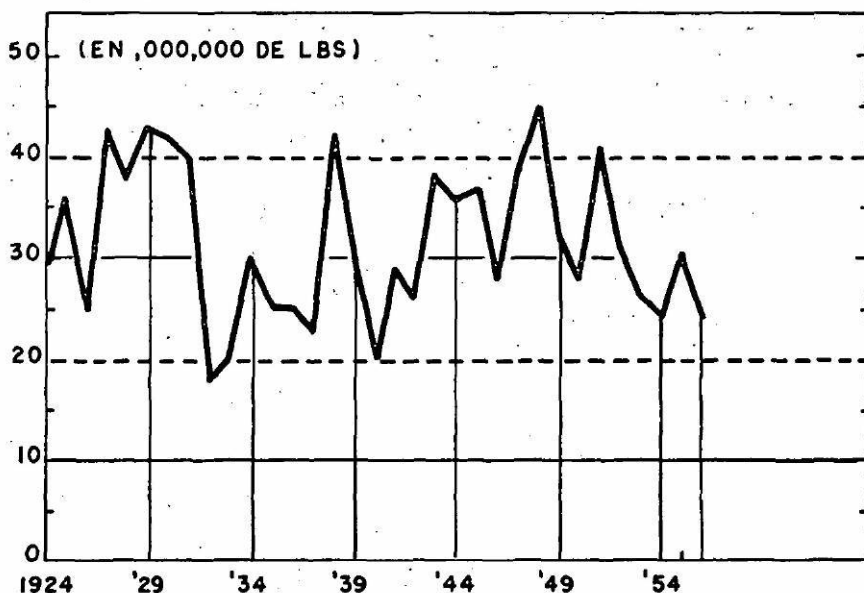
Les remarques qui suivent ont pour but de suggérer que cette situation est attribuable à la diminution graduelle de la consommation (ou demande) de miel, et non pas uniquement à l'augmentation des coûts de production due à la baisse des rendements, comme l'article de M. Horguelin le laisse supposer.

En effet, si la demande de miel avait été très inélastique, ou parfaitement inélastique, une baisse de l'offre (ou production) aurait entraîné une forte augmentation du prix du miel, et à plus forte raison si un accroissement de la demande avait accompagné la baisse de l'offre. Cette augmentation de la demande ne s'est pas produite. De plus, le prix de gros du miel s'est élevé très faiblement depuis 1939, alors que les prix de gros ont plus que doublé depuis 1946 seulement. On peut donc dire que le prix de gros du miel a baissé comparativement à l'ensemble des prix de gros, dans ce sens qu'il a moins augmenté que ces derniers. La baisse relative du prix du miel serait alors peut-être due à une grande élasticité de la demande de miel ou encore à une élasticité positive, correspondant à une courbe de demande positivement inclinée. Dans ce dernier cas, le miel serait un bien inférieur, dont la consommation diminue lorsque son prix baisse ou vice versa. Ce cas n'est pas à rejeter a priori quoique l'hypothèse la plus vraisemblable soit que la demande de miel est relativement inélastique et que la baisse de prix est attribuable à la diminution de la demande de miel à mesure que l'offre diminue.

À ce propos, l'auteur affirme erronément: «que la consommation de miel a continuellement progressé, au point de faire du Canada le pays où, *paraît-il*, on consomme le plus de miel par personne¹». En utilisant l'article de M. Horguelin, nous pouvons obtenir la consommation nationale de miel au cours des années 1924 à 1956, en additionnant à la production nationale les importations et en soustrayant les exportations. Le graphique ci-joint révèle que la consommation totale de miel au Canada au cours de cette période n'a montré aucune tendance évidente soit à la hausse soit à la baisse. Elle a plutôt fluctué violemment entre les limites approximatives de vingt à quarante millions de livres, annuellement. La consommation moyenne se situerait légèrement au delà de trente millions de livres, annuellement. De plus, si l'on tient compte de:

1. *Op. cit.*, p. 461.

l'augmentation de la population entre 1924 et 1956, on s'aperçoit que la consommation nationale *per capita* a progressivement diminué en dépit de l'accroissement du revenu disponible *per capita*.



On peut alors se demander à quoi attribuer cette baisse de la consommation de miel. À la hausse du prix? Cela semble peu probable puisque l'augmentation absolue du prix du miel fut peu importante si on la compare à l'augmentation des prix des denrées alimentaires. À moins que la hausse du prix du miel ait été plus forte que la hausse des prix de ses substituts les plus près, tels les confitures, gelées, marmelades, etc. D'autre part, la substitution aurait peut-être joué en défaveur du miel à cause d'autres facteurs que son prix, par exemple à cause de la meilleure qualité ou de la présentation plus attrayante de ses substituts, ou encore l'utilisation de méthodes de vente (*marketing*) plus efficaces pour la distribution de ces substituts. Enfin, le miel est peut-être tout simplement considéré comme un bien inférieur par le consommateur, à cause de sa qualité inférieure ou pour d'autres raisons. Comme nous l'avons déjà dit, le consommateur en diminuerait alors l'achat en quantité absolue, à mesure que son revenu réel s'accroîtrait.

Ces hypothèses semblent à première vue plus valables pour expliquer la régression du marché du miel que celle proposée par l'auteur, à savoir la hausse des coûts de production engendrée par la baisse des rendements apicoles. La hausse des coûts de production s'est fait sentir aussi bien dans d'autres secteurs agricoles et industriels que dans celui de l'apiculture et les producteurs se sont adaptés aux conditions changeantes de la production et de la demande. Si la demande de miel s'était accrue à mesure que l'offre diminuait, la hausse du prix du miel aurait stimulé la production de plus grandes quantités de miel en attirant de nouveaux producteurs et en forçant les anciens producteurs à surmonter leurs difficultés techniques devant la perspective de prix et de profits plus élevés. Ou bien si l'expansion de la capacité de production avait semblé limitée, une hausse des importations aurait pu compenser la déficience croissante de la production nationale. Cela ne s'est pas produit à cause de la diminution de la demande de miel.

Quant à l'avenir du marché du miel, on peut douter qu'il soit lié uniquement à l'adaptation des coûts au prix du miel. Sans nier l'importance de la solution des problèmes techniques de la production apicole, il faut avant tout étudier les facteurs qui conditionnent la demande du miel sur une longue période. Cette étude reste à faire.

Gilles DesROCHERS

**Évolution de la
consommation et
du prix du miel
au Canada**

Sur le marché du miel canadien, l'offre et la demande jouent un rôle de nature très différente: nous avons exposé dans une étude¹ précédente l'influence décisive exercée par l'offre sur la tendance régressive du marché; nous exposerons dans cette note l'influence secondaire de la demande qui conditionne le marché sans en déterminer la tendance.

Nous analyserons d'abord la relation qui existe entre l'évolution de la consommation et celle de la production dans le cadre d'une demande souple et stable à tendance croissante, et d'une offre rigide et variable à tendance décroissante.

1. Horguelin, Marc, «Tendance régressive du marché du miel canadien», *L'Actualité Économique*, octobre-décembre 1957, p. 460.